



DOSSIER DE PARTICIPATION DU CONCOURS D’AFFICHES INTERNATIONAL



« AGIS POUR TES DROITS 2011 »

**Les droits de l’enfant :
Une construction quotidienne,
Une conquête pour tous**



Le Concours d'affiches est une occasion pour les enfants et les jeunes de réfléchir au respect et à la mise en œuvre de leurs droits. Il s'agit de mettre cette réflexion en images, en interpellant, en dénonçant et/ou en apportant une solution à la situation, et ainsi de faire avancer les Droits de l'Enfant et, de fait, les Droits universels.



AGIS POUR TES DROITS

Le thème de l'édition 2011 :
Les droits de l'enfant :
Une construction quotidienne,
une conquête pour tous

Ce texte de la CIDE est fondamental dans l'histoire des droits humains puisqu'il reconnaît enfin l'Enfant comme un citoyen à part entière et qu'il lui accorde pour la première fois les Droits indispensables à l'exercice de cette citoyenneté.

Ainsi, depuis 1989, on reconnaît à l'Enfant le droit d'**avoir une opinion**, des idées personnelles, le droit de **s'exprimer**, de **recueillir de l'information** et d'en diffuser. On reconnaît aussi à l'enfant le droit à la **réunion pacifique** et le droit de **s'associer**.

Comme base de réflexion, les enfants et les jeunes sont notamment invités à se pencher sur **les 10 grands principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant** :

- J'ai le droit à l'égalité, en particulier entre filles et garçons.
- J'ai le droit de rêver, de jouer et de participer à des activités culturelles, ludiques et sportives.
- J'ai le droit de ne pas être exploité.
- J'ai le droit d'être soigné et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge.
- J'ai le droit d'être aimé et respecté.
- J'ai le droit d'avoir une éducation.
- J'ai le droit d'être protégé contre tous les mauvais traitements.
- J'ai le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée.
- J'ai le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions.
- J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et de participer à la vie de la société en qualité de citoyen.

Il ne suffit pas de savoir qu'on a des droits, il faut surtout en faire quelque chose
C'est à cela que veut servir le Concours "Agis pour tes droits", être un tremplin, un point de départ pour passer à l'action.

Une construction quotidienne,

Faire vivre ses droits, au quotidien, c'est s'emparer des droits reconnus par la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et en faire usage pour **transformer son environnement**.

Un **groupe d'enfants** ne peut sans doute pas changer le monde à lui tout seul mais il peut **obtenir des résultats concrets** et **vivre des expériences** dans son environnement quotidien.

Au sein de sa **famille**, de son **quartier**, de son **école**, de son **centre de loisirs**, dans sa **ville**, faire vivre ses droits, c'est **prendre la parole, faire entendre sa voix...**

Une conquête pour tous

S'organiser, s'associer dans des projets collectifs (Associations Temporaires d'Enfants Citoyens, juniors associations..), interpeler, revendiquer ses droits, défendre ceux des autres.

Pour son édition 2011, le Concours "Agis pour tes droits" souhaite donc favoriser les **propositions d'actions locales**, ce sont ces expériences que nous souhaitons mettre en lumière pour que les messages ne soient pas de vaines incantations mais qu'ils correspondent à de **réelles possibilités d'actions**.

Le Concours veut ainsi valoriser les **initiatives collectives**, allant dans le sens d'un **monde plus solidaire**, du **respect des autres** et d'un **vivre-ensemble** à réinventer.

CALENDRIER GÉNÉRAL

Jusqu'au 22 Octobre, les participants peuvent s'inscrire. Le dossier d'accompagnement avec le règlement du concours d'affiche international et les ressources de 2011 est à voir sur <http://francasseinesaintdenis.joueb.com/>

Entre le 14 et le 20 Novembre, des expositions et sélections locales se dérouleront sur chaque territoire pour valoriser localement la démarche des enfants et des jeunes. Ce sont des temps conviviaux privilégiés de débats et d'échanges autour des Droits de l'Enfant.

Assurer le retour des affiches au Francas de Seine-Saint-Denis.

LE 20 Novembre : Journée européenne des Droits de l'Enfant.

Du 22 au 24 Novembre, LE FORUM « AGIS POUR TES DROITS »

Exposition et visite animée des affiches réalisées sur le département.

Organisation du jury départemental (désignation des 60 affiches lauréates du département et des affiches sélectionnées pour le jury final).

Ateliers pour faire découvrir la CIDE ou pour approfondir ses connaissances autour des Droits de l'Enfant (quizz, outils pédagogiques, ateliers ludiques,...).

Conférences sur la CIDE et les droits de l'enfant

Du 30 Novembre au 3 Décembre

La phase du jury final « agis pour tes droits » à Niort. Ce jury sera composé de différents partenaires institutionnels et représentants éducatifs internationaux des Francas, et il désignera les 128 affiches lauréates qui seront valorisées dans l'Agenda "Agis pour tes droits 2012/2013". Les résultats seront en ligne sur <http://francasseinesaintdenis.joueb.com/>

Dans le courant du premier trimestre 2012, est prévu :

La réception en l'honneur des participants du département du Concours Agis pour tes droits. Une remise des Agendas "Agis pour tes droits 2012/2013", reprenant les affiches lauréates de l'édition 2011 du Concours offerts aux participants.



Concours d'affiches international Bulletin d'inscription

NOM DE LA STRUCTURE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

PAYS : _____

TELEPHONE : _____

FAX : _____

E-MAIL : _____

NOM DU REFERENT : _____

QUALITE : _____

J'invite le monde !

Je souhaite proposer à d'autres de participer au concours

La ville jumelée avec la mienne

Les correspondants de ma classe, de mon centre de loisirs

Autre :

J'aimerais recevoir _____ exemplaires de ce document de présentation que je leur ferai parvenir

Les inscriptions peuvent commencer dès aujourd'hui

Catégorie d'inscription	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de participants							
Nombre d'affiches envisagé							

Catégorie 1 : enfants de moins de 6 ans / école maternelle

Catégorie 2 : enfants de 6 à 8 ans / élèves de CP, CE1

Catégorie 3 : enfants de 8 à 11 ans / élèves de CE2 et CM

Catégorie 4 : adolescents de 11 à 14 ans / collégiens de 6e, 5e

Catégorie 5 : adolescents de plus de 14 ans / collégiens de 4e et 3e

Catégorie 6 : lycéens ou jeunes de 16 à 18 ans

Catégorie 7 : plus de 18 ans

La participation au Concours d'affiches « Agis pour tes droits » implique l'acceptation pleine et entière du règlement, et notamment de son article 10 interdisant l'utilisation commerciale des oeuvres réalisées.

COUPON A RENVOYER

Les FRANCAS de Seine Saint Denis

146 avenue Jean JAURES

93000 BOBIGNY

Tel :01.41.60.13.00.

Francas93droitsenfant@yahoo.fr



Le Concours International d’Affiches « AGIS POUR TES DROITS » est organisé par la fédération nationale des FRANCAS avec les associations départementales FRANCAS



Sous le patronage du ministère de l’éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative



Sur notre département en partenariat avec le CONSEIL GENERAL



Et le soutien de la DDCS93, du Conseil Régional d’ Ile De France et des villes adhérentes FRANCAS